



MUNICIPALITÉ À L'ÉTUDE:
CANDIAC

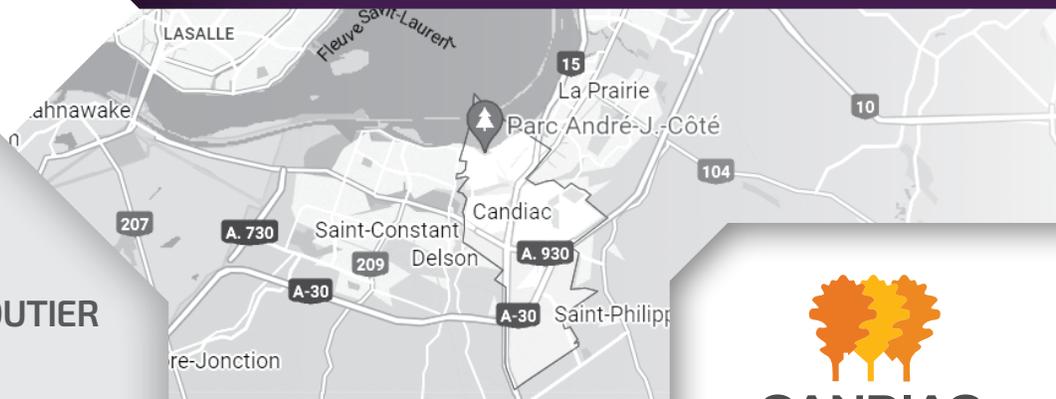
NOMBRE D'HABITANTS:
22 997

RÉSEAU ROUTIER (km):
113

SUPERFICIE (km²):
18,7

DENSITÉ (hab./km²):
1218

VALEUR DES ACTIFS (\$)
(ESTIMÉE PAR LA VILLE EN JANVIER 2020):
246 MILLIONS



COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES:

○ **PERSONNEL
ET LEADERSHIP**

○ **PLANIFICATION
ET PRISE DE DÉCISION**



TITRE DU PROJET

METTRE EN PLACE UN BUREAU DE PROJETS

EN QUOI CONSISTE LE PROJET?

La Ville fait face à deux enjeux conséquents nécessitant un effort de gestion de projets: la construction de nouveaux bâtiments municipaux ainsi que l'importante densification de deux secteurs de la ville avec des projets de promoteurs. La réflexion de la direction générale mène à adopter une stratégie d'internalisation des professionnels à moyen terme sous la forme d'un bureau de projets. Ce dernier a comme objectifs, entre autres, de s'assurer que la construction des bâtiments municipaux réponde aux besoins de la municipalité, de gérer les ententes de développement et d'apporter son expertise sur des dossiers précis.

QUI A ÉTÉ IMPLIQUÉ ET PENDANT COMBIEN DE TEMPS?

Le bureau de projets lancé en mars 2021 est constitué du chef de bureau de projets, d'une architecte, d'une ingénieure civile et de deux urbanistes. Sa mission devrait se réaliser sur les 5 à 7 prochaines années.

QUELS RÉSULTATS ONT ÉTÉ CONSTATÉS?

Une meilleure gestion globale est rapidement constatée et particulièrement sur la gestion des échéanciers. Également, les estimations budgétaires de construction sont facilitées. La Ville est plus efficace et efficiente dans sa gestion de projets.

5

**LE PROJET EN
5 GRANDES ÉTAPES**

- 1** Constaté la pertinence de mettre en place un bureau de projets
- 2** Définir la mission du bureau et la portée de ses activités
- 3** Identifier les profils des professionnels nécessaires
- 4** Procéder à l'embauche et au lancement des activités du bureau
- 5** S'assurer de respecter la mission et de garder une cohérence dans les activités réalisées



LES DÉFIS SURMONTÉS

- Embaucher les personnes répondant au profil souhaité malgré la pénurie de main d'œuvre.
- Rester fidèle à la mission du bureau de projets et ne pas sur-solliciter les employés.
- S'adapter aux besoins changeants pour la construction de bâtiments municipaux.
- Présenter la différence entre les budgets prévus et actualisés.



LES BONS COUPS

- Débuter par un bon cadrage de la mission du bureau de projets.
- Former une équipe multidisciplinaire à l'interne.
- Favoriser un meilleur arrimage entre les services en amont des projets limitant la perte d'informations.
- Planifier des réunions mensuelles de coordination à l'interne.
- Intégrer de bonnes pratiques de gestion dès le début du projet (récolte de données, GES, boucle énergétique, etc.).
- Travailler étroitement avec les communications pour les projets impactant les citoyens.



LES OUTILS UTILISÉS

- Logiciels de gestion de projets.
- Création d'un espace physique de réflexion.
- Séances de travail de cocréation et de design.



EN SAVOIR PLUS...

- [Consultez la vidéo présentant cette étude de cas ici](#) où le chef du bureau de projets, **M. Samir Admo** et **M. Alain Desjardins**, directeur général, exposent leur démarche.

Pour en savoir plus sur la gestion des actifs, visitez-nous au

gamunicipal.ca



Centre d'expertise
et de recherche
en infrastructures
urbaines

© CERIU 2021



FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS

FEDERATION
OF CANADIAN
MUNICIPALITIES

Cette initiative est offerte par l'intermédiaire du Programme de gestion des actifs municipaux qui est administré par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et financé par le Gouvernement du Canada.